

Séance du 22 Juillet 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; M. Lozano à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Aguerre.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Touraton présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Médiathèque – Acquisitions de documents pour la bibliothèque de la Maison d'arrêt - Demande de subvention au Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

La Ville de Bayonne, par une convention signée en décembre 2008, a engagé la médiathèque dans un partenariat autour du livre et de l'écrit au sein de l'établissement pénitentiaire situé sur le territoire de la commune.

Des agents du service « hors les murs », y dispensent leurs compétences : aide à la constitution d'une collection de livres, à la gestion de la bibliothèque de la Maison d'arrêt et à la formation des détenus-bibliothécaires.

Des actions culturelles ont également été proposées, en lien avec la programmation des bibliothèques du centre-ville et des Hauts de Bayonne.

Afin d'enrichir la collection de livres déjà constituée au sein de la bibliothèque de la Maison d'arrêt, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 2 000 € auprès du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques qui s'est engagé à soutenir les collectivités territoriales conventionnées avec les établissements pénitentiaires du département.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.